CONVERSATIONS DU TERRITOIRE
Étude de mise en œuvre du SCoT
Communauté des Communes de la Haute Saintonge

Espace de vie de Montendre

Mercredi 8 décembre 2021
Élu référent SCoT : Vincent Badie
Cittànova : Maurine Lantheaume et Manon Dubreil
CDCHS : David Erb, Hugo Rouillon

Communes présentes [15/24]

- *BRAN*
- *BUSSAC FORÊT*
- *CHAMOUILLAC*
- *CHEPNIERS*
- *CORIGNAC*
- *COURPIGNAC*
- *COUX*
- *MERIGNAC*
- *MESSAC*
- *MONTENDRE*
- *POMMIERS MOULONS*
- *ROUFFIGNAC*
- *SOUMERAS*
- *SOUSMOULINS*
- *TUGÉRAS SAINT MAURICE*

Communes absentes [9/24]

- *CHARTUZAC*
- *CHAUNAC*
- *EXPIREMONT*
- *JUSSAS*
- *LE PIN*
- *POLIGNAC*
- *SALIGNAC DE MIRAMBEAU*
- *VANZAC*
- *VIBRAC*

Déroulement de l'atelier

1. Introduction par Vincent Badie, David Erb et Cittànova
2. Présentation des communes et synthèse
3. Travail sur les enjeux commun des communes de l'espace de vie
   —- *Repas du midi*
4. Définition de l'identité de l'espace de vie
5. Définition de l'espace de vie par le SCoT
6. Définition de l'espace de vie perçu par les élus

1. Introduction par Vincent Badie, David Erb et Cittànova

L'atelier est introduit par un rappel de la démarche globale d'étude de mise en œuvre du SCoT et du rôle de chacun. Il s'inscrit dans un diagnostic de territoire à l'échelle des espaces de vie tels que définis dans le SCoT, afin d'affiner les perceptions et enjeux de chaque espace de vie. Rassembler les communes d'un même espace permet de se rendre compte de cette échelle, et d'amorcer les discussions ensemble sur ce qui les rassemble, afin de comprendre ce nouveau découpage de leur territoire.

2. Présentation des communes et synthèse

Chaque élu présente sa commune à l'ensemble des présents. Certaines avaient envoyé quelques photos pour appuyer leurs propos. Une prise de note est réalisée sur un tableau au vu de tous, en relevant les mots clés et leurs occurrences lors de leurs présentations. Un portrait de l'espace de vie se dessine ainsi et est synthétisé en plusieurs thématiques :

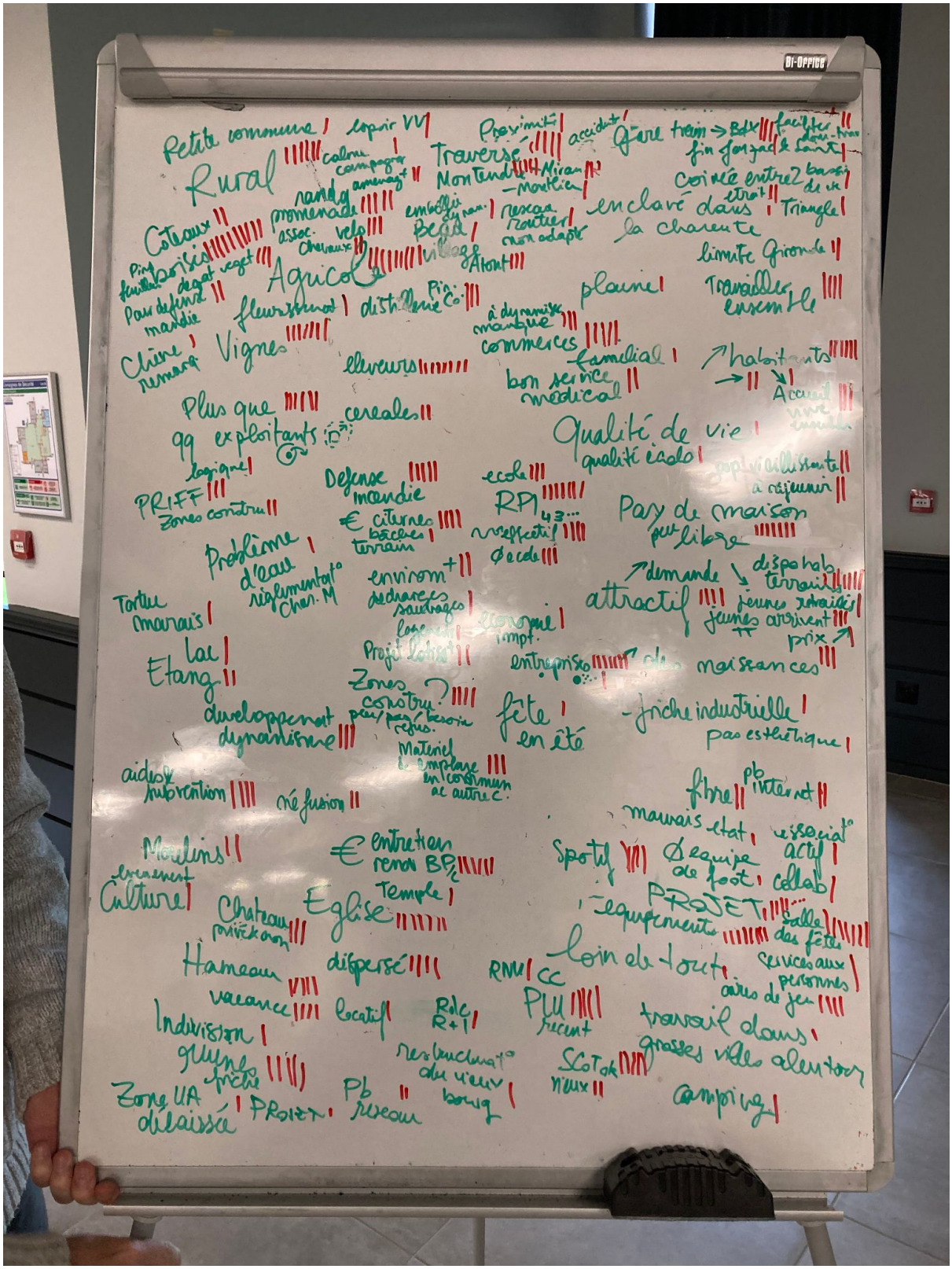

Pendant la présentation des communes, une personne du bureau d'étude note l'occurrence des mots et expressions employés par les élus

<u>Synthèse :</u>

Le territoire comme un atout
De nombreuses communes se décrivent comme attractives pour différentes raisons :

La nature

Une sensibilité à l'environnement avec des communes boisées, les côteaux, les marais, des chênes remarquables, les étangs. Les forêts impliquent un risque incendie contraignant pour l'urbanisme et coûteux en termes de mise aux normes, même si elles permettent la promenade et qu'on veut les préserver.

Le patrimoine bâti
Les églises, les moulins, les châteaux, un patrimoine attractif mais coûteux à la rénovation.

Des entreprises dynamiques
De grosses entreprises créatrices d'emploi ou alors de plus petites en réseau.

Agriculture
Une nature exploitée, la sylviculture et l'agriculture, la viticulture en augmentation et l'élevage en diminution

Une bonne desserte, une situation géographique stratégique
La proximité offerte par les axes de circulation traversant le territoire, ce qui entraîne de fortes connexions avec la Gironde et la Charente ainsi que les villes de Jonzac, Montlieu, Mirambeau. On est inquiet pour l'avenir du train dont le cadencement baisse. Ces gros axes de circulation forment aussi une sensation d'enclavement, d'être "coincé" entre eux.

Une bonne couverture en équipements publics
Une bonne répartition des équipements avec beaucoup de communes citant leurs salles des fêtes, les équipements sportifs. La vie associative semble aussi particulièrement dynamique sur l'espace de vie de Montendre.

Cette attractivité se ressent dans une tendance démographique qui s'inverse, avec une augmentation des naissances et de plus en plus de jeunes qui arrivent sur le territoire. Un rajeunissement de la population est ressenti. Cette attractivité pose la question de la répartition des équipements. Les élus abordent aussi les questions d'intégration entre nouveaux arrivants et habitants actuels. Enfin, les élus évoquent le manque de terrains constructibles pour répondre à cette attractivité. On cherche aussi à maintenir les effectifs dans les écoles. Pour cela il est beaucoup évoqué l'importance de "travailler ensemble", les RPI, SIVU...
Le territoire est décrit comme composé de nombreux hameaux dispersés, avec beaucoup de vacance et de friches, alors que les maisons en vente se vendent très rapidement.

3. Travail sur les enjeux communs des communes de l'espace de vie

Par groupes, les élus choisissent 3 à 5 thématiques qu'ils jugent prioritaires pour leur territoire, et les déclinent ensuite en enjeux :

<u>Groupe 1</u>

- Foncier disponible et économie : Aujourd'hui il est difficile de trouver du foncier et pourtant on a du foncier abandonné
- Comment attirer de nouveaux habitants -> enfants -> maintenir les écoles
- Emploi, commerces dynamiques, faire vivre les associations
- Renouveler un tissu communal qui s'enrichit
- Valoriser le patrimoine
- Garder nos spécificités de nos anciens, notre culture : des petites communes où l'on connaît tout le monde, mais quand même accueillir de nouvelles personnes sinon on va s'éteindre.
- Mieux baliser les forêts, une forte demande pour des randonnées à pied, à cheval, à vélo… Des aires de jeu… Diversifier les activités pour toute la famille.

<u>Groupe 2</u>

- Accueil de nouveaux habitants : avant c'était difficile, mais plus aujourd'hui. Comment continuer d'accueillir sans devenir une cité dortoir : il faut intégrer ces nouveaux à la vie de la commune, et développer la mixité sociale. Sur Montendre on a un centre socio-culturel parce qu'on a une problématique sociale.
- Forêts : Comment répondre aux problématiques du PPRIF : valoriser et préserver notre milieu naturel notamment en évitant les dépôts sauvages. Pour préserver nos forêts, il faut réfléchir ensemble.
- Valoriser nos territoires naturels : maillage de cheminements doux. Associations locales pour des circuits de VTT et de randonnées. Des solutions à travailler ensemble.

<u>Groupe 3</u>

- Préserver le monde agricole, qu'il puisse se développer, comment cohabiter avec les nouveaux habitants et avec le développement de l'urbanisme. Bien scinder les Zones A et aU/U. "c'est possible de le faire mais il faut le faire tous ensembles"
- Maintien des personnes âgées dans les zones rurales : faire un regroupement ? Entourer ces personnes là

<u>Groupe 4</u>

- Le logement : problème de cohabitation avec les agriculteurs, comment proposer une offre de logements quand on n'a pas de friches et logements vacants, surtout dans le bourg, ni de terrains à construire.

4. Définition de l'identité de l'espace de vie

Chaque élu donne trois mots pour définir l'identité commune des personnes présentes. Les mots sont représentés sous forme d'un nuage de mot, la taille des mots représentant le nombre de fois où ils sont apparus :

5. Définition de l'espace de vie par le SCoT

La définition de l'espace de vie par le SCoT est expliquée aux élus, en détaillant sur la répartition de l'attribution des surfaces constructibles et des objectifs de logement. On précise ici que la question ici n'est pas de recomposer le SCoT mais plutôt de comprendre comment il a été établi et de s'emparer de cette notion d'espace de vie.

6. Définition de l'espace de vie par les élus

Les élus font un travail sur carte afin de comprendre l'armature de l'espace de vie, le rôle de chaque commune au sein de l'espace de vie et leur connexion avec l'extérieur du territoire

1. Chaque élu doit coller une pastille de couleur sur les différents endroits où les habitants de sa commune vont :
***NOIR** : Travailler (polarités d'emplois)*
***ROUGE** : Se divertir / se cultiver (équipements culturels)*
***VIOLET** : Faire du sport (équipements sportifs)*
***BLEU** : Se soigner (équipements de santé)*
***VERT** : A l'école / au lycée / au collège (équipements scolaires)*
***JAUNE** : Faire leurs courses (commerces et restaurants)*
2. Les élus doivent ensuite tirer un trait entre leur commune et chaque pastille qu'ils ont collé sur la carte
3. Enfin, ils doivent noter les communes sur lesquelles se regroupent le plus de gommette selon le rôle qu'elles jouent pour le territoire
Une fois les cartes réalisées, les élus viennent tour à tour commenter la carte qu'ils ont produite afin de livrer leur analyse de l'armature du territoire. Pour plus de détails, les cartes en format réel sont jointes au compte rendu.

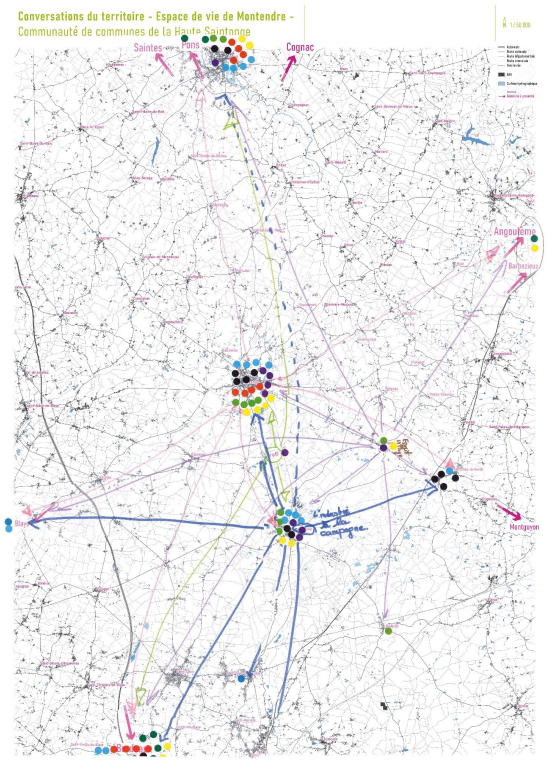

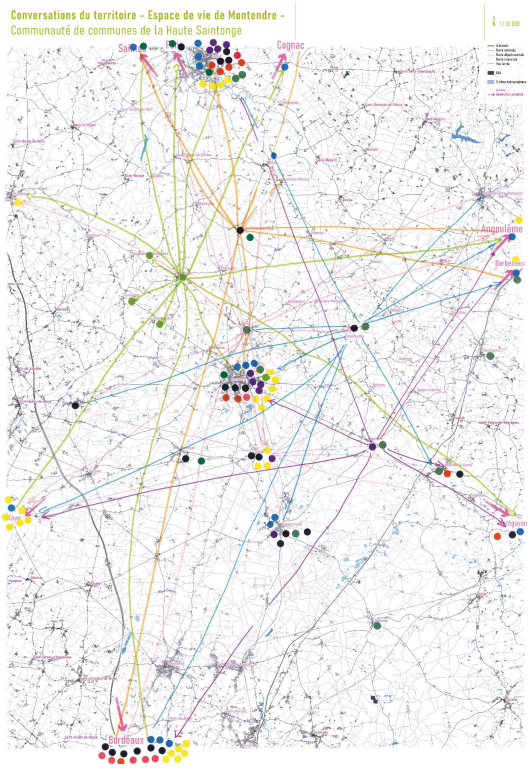

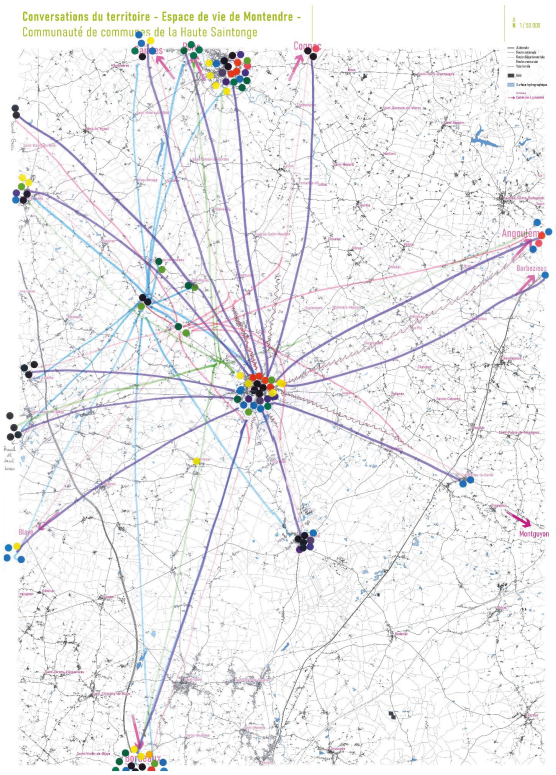

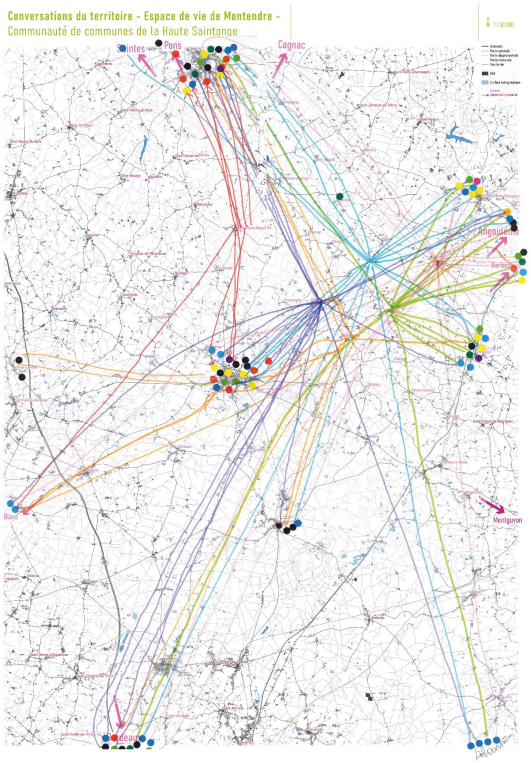

Synthèse :

Un axe Nord Sud qui ressort

On remarque de fortes connexions avec le Nord et le Sud, avec Bordeaux au Sud et Jonzac au Nord. On peut interpréter cela comme une conséquence directe de la position de l'espace de vie dans la CDCHS. Étant situé au Sud, il ressent la forte attractivité de Bordeaux, mais est tout de même rattaché à la communauté de communes par le Nord. Jonzac est effectivement identifié comme « central CDC », « Globalité des services », « Capitale », «Urgences » alors que Bordeaux est identifié comme « Métropole », « Universités», «Faculté, galerie marchande santé », « Culture et spécifique »

Des centralités identifiées par le SCoT cohérentes avec le ressenti des élus
Montendre est identifiée par le SCoT comme centralité secondaire. Sur les cartes des élus, elle ressort à chaque fois comme un pôle de proximité, où sont disponibles la plupart des fonctions étudiées. On ressent quand même une échelle différente de celle des pôles extérieurs, offrant des services plus spécialisés et divers. Elle est nommée “village central”, “Proximité” (2 fois) et “Proximité de services”. Bussac Forêt ressort aussi des cartes, comme petit pôle secondaire, nommée “Travail et santé”, “Boulot et sport”, “l’industrie à la campagne”, ce qui est cohérent avec son rôle de commune rurale relais identifié dans le SCoT.

D’autres polarités extérieures
On identifie d’autres polarités comme :

- Blaye pour la santé et les courses : “santé”,
- Montlieu pour l’emploi : “lieu de travail secondaire”,
- Libourne pour la santé
- Saintes Pons et Cognac
- Angoulême et Barbezieux
- Chevanceaux : “Proximité commerce”
- Mirambeau : “santé commerces”